Envoyé en préfecture le 09/01/2026
Reçu en préfecture le 09/01/2026
Publié le
ID : 029-212901250-20251218-18122025_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
29390 LEUHAN

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit du mois de décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel LE ROUX, Maire.

Présents : LE ROUX Michel, QUÉMÉRÉ Martine, TROALEN Michelle, MARCHAND Anthony, LAURIER Alain, PACAUD Valérie, QUEIGNEC Patrick, SELMY Jean-Pierre.

Monsieur Marc JAFFRÉ donne procuration à Madame Martine QUÉMÉRÉ
Monsieur Guy LE DU donne procurtaion à Monsieur Michel LE ROUX
Madame Myriam MAGUER donne procuration à Monsieur Anthony MARCHAND
Madame Delphine JORAND donne procuration à Monsieur Alain LAURIER

Convocation :
le 11 décembre 2025

Nombre de conseillers :

en exercice : 15
présents : 8
votants : 12

Absents : Madame Nathalie VIVIER, Madme Jennifer BAUDET, Monsieur Mathieu RIVOAL

Madame Martine QUÉMÉRÉ a été nommée secrétaire.

OBJET : Droit de Préemption Urbain (DPU) 18 rue de la mairie.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 22 septembre 2004, a été institué un droit de préemption urbain (DPU) sur les immeubles situés en zones urbanisables de la carte communale.

Il soumet au Conseil municipal le projet de vente suivant d'une propriété située dans la zone :

Adresse de la propriété	Propriétaires	Cadastre section et n°	Surface	Prix de vente
18 rue de la mairie	LORICOURT Tony KERLOCH Isabelle	I 2020 I 2022	280 m2	5 000 €

Après en voir délibérer, avec 12 voix pour, le Conseil municipal décide d'exercer son droit de préemption sur cette propriété.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Michel LE ROUX.

MAIRIE DE LEUHAN
RF
29 Finistère